

Berne, le 15 décembre 2014

Conférence de presse Travail.Suisse – Stefan Müller-Altarmatt, transfair

## **LES RÉSULTATS SALARIAUX VUS PAR TRANSFAIR: UN AUTOMNE SALARIAL MOYENNEMENT SATISFAISANT**

**Hormis les quelques bons résultats de négociations qui ont pu être obtenus, les accords salariaux sont le plus souvent moyennement satisfaisants cette année. Les augmentations générales de salaire souhaitées par transfair ne se sont notamment pas concrétisées dans les transports publics. Le bilan de l'automne salarial est donc mitigé.**

Les résultats des négociations salariales dans les branches soutenues par transfair – Communication, Transports publics, Administration publique et Poste/logistique – sont contrastés. A l'exception de quelques bons résultats – notamment dans la branche Communication et aussi de façon isolée dans les autres branches – seuls des résultats moyennement satisfaisants ont pu être négociés dans de nombreux cas.

Les résultats acquis au cours des négociations dans les transports publics montrent notamment toute la difficulté qu'il y a à obtenir aujourd'hui des augmentations générales de salaires. Si la situation économique de la branche le justifie en partie, c'est une tendance à laquelle il faut mettre fin!

La branche des transports publics offre malgré tout quelques éclaircies grâce aux améliorations apportées au nombre de jours de vacances et au congé paternité. C'est la parfaite démonstration de l'importance du volet non monétaire des négociations salariales. Les accords conclus chez Swisscom ou dans le domaine des EPF sont également à mettre au rang des satisfactions.

### **Communication: globalement de bons résultats**

L'automne salarial fut tranquille dans la branche Communication. Les acquis dataient en effet bien souvent des paquets pluriannuels négociés l'année dernière, et les résultats obtenus se sont avérés généralement satisfaisants.

Les collaborateurs de Swisscom bénéficieront d'une augmentation de salaire de 1.8% l'année prochaine. Les résultats salariaux sont déjà entérinés depuis le printemps. D'après négociations avaient en effet précédé à l'hiver 2014. transfair est satisfait du paquet négocié sur deux ans – 1.2% pour 2014 et donc 1.8% pour 2015. Ces mesures permettent de faire progresser les salaires des collaborateurs du prestataire de télécommunications et de valoriser les bonnes performances réalisées l'année écoulée.

Le résultat est plus modeste chez cablex. Les augmentations salariales individuelles de 0.5% négociées également en début d'année dans le cadre d'un paquet sur deux ans sont malgré tout satisfaisantes. Le paquet de mesures – 0.5% accordé individuellement respectivement pour 2014 et

donc pour 2015 – a réussi à rapprocher dans une certaine mesure les besoins des collaborateurs et ceux de calebex.

Les négociations concrètes avec local.ch ont dû attendre l'automne salarial. L'augmentation des salaires générale de 0.5% et individuelle de 0.5% ainsi que – selon la marche des affaires – un versement unique de 0.5% constituent un résultat satisfaisant.

### **Transports publics: pas d'augmentations générales**

Les transports publics présentent un visage quelque peu différent et pâtissent largement de l'absence d'accords salariaux généraux. Les caisses de pension ont été à l'ordre du jour de différentes négociations salariales; des mesures ont ainsi été imputées cette année aux négociations salariales chez MGB et GGB pour le refinancement du changement des bases techniques de l'année passée. La répartition de la hausse de la cotisation d'épargne entre employeur et salariés a pu être négociée avec succès aux CFF.

Des améliorations ont par ailleurs été apportées aux jours de vacances chez Securitrans, SGV et SZU. Le congé paternité est maintenant un peu plus étendu chez SGV – attention, le besoin d'engager d'autres améliorations ne manque pas!

Hormis ces quelques lueurs d'espoir, les résultats de la branche sont mitigés. Seules des augmentations individuelles de salaires ont pu être globalement négociées. Dans des cas isolés, les accords conclus n'ont même pas suffi à la mise en œuvre du système des salaires. La situation des Remontées mécaniques du Valais est également difficile, le Conseil d'Etat n'ayant pu cette fois encore se résoudre à des augmentations de salaires.

Les résultats mitigés reflètent la situation économique difficile de la branche. Les coûts d'infrastructure élevés conjugués aux sévères restrictions budgétaires imposées par la Confédération et les cantons réduisent sensiblement la marge de négociation. Il faut malgré tout pouvoir renouer dans le futur avec des accords généraux et suffisamment élevés car l'insatisfaction gagne le personnel.

### **Administration publique: un bilan mitigé**

Dans l'administration fédérale, les négociations ont été marquées par le message additionnel concernant le programme de consolidation et de réexamen des tâches de la Confédération. Si l'économie de 300 millions de francs dans le personnel a vite sombré dans la foulée, l'environnement de négociation ne s'en est pas moins trouvé difficile. Cette épée de Damoclès explique la maigre hausse générale de 0.2 % obtenue pour les collaborateurs de la Confédération.

L'issue des négociations avec les autres partenaires sociaux de la branche fut plus positive. Une augmentation générale des salaires de 0.6% a été négociée dans le domaine des EPF; les salaires augmentent individuellement de 1.2% respectivement 1.0% chez PUBLICA et Swissmedic.

Les associations du personnel et la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf se sont quittées sur un point de conciliation prévoyant une plus grande marge de négociation pour l'année prochaine afin de faire profiter les quelque 37'00 collaborateurs de la Confédération d'un accord satisfaisant.

#### **Poste/Logistique: augmentations générales des salaires**

Après l'absence d'accords salariaux généraux l'année dernière, on a lieu de se réjouir cette fois des résultats obtenus. Poste CH SA (PostMail, PostLogistics et Réseau postal et vente), PostFinance SA et CarPostal Suisse SA vont accorder des augmentations générales de salaires. transfair réserve cependant son jugement définitif dans l'attente de l'approbation des organes de décision.

Il est prévu l'année prochaine chez Poste CH SA ainsi que PostFinance SA une hausse des salaires générale de 0.4% et individuelle de 0.8%, plus un versement unique de 400 francs.

Les salaires individuels augmentent de 0.5% chez CarPostal Suisse SA. Une différenciation a été introduite dans les autres mesures salariales pour permettre un rattrapage des salaires inférieurs. Les conducteurs percevant un salaire plus bas que la moyenne bénéficieront d'une augmentation générale de 0.4% et percevront un versement unique de 250 francs. Les salaires du personnel roulant supérieurs au salaire moyen augmentent de 0.2%; le versement unique s'élève dans ce cas à 500 francs. Le reste du personnel bénéficie des mêmes mesures, selon que le salaire est supérieur ou inférieur à la plage salariale moyenne.

#### **Renseignements complémentaires:**

Stefan Müller-Altarmatt, vice-président, 076 332 15 26

branche	entreprise	résultats des négociations salariales
administration publique	Administration Fédérale	0.2 % générale augmentation de la part de l'employeur des primes de l'assurance contre les accidents non professionnels à 60%
administration publique	Domaine des EPF	0.6% générale
administration publique	PUBLICA	1.2% individuelle
administration publique	Swissmedic	1.0% individuelle
communication	cablex SA	0.5% individuelle (négocié comme paquet l'année précédente)
communication	local.ch	0.5% générale 0.5% individuelle 0.5% prime dépendante de la marche des affaires
communication	Swisscom SA	1.8% (négocié comme paquet l'année précédente)
poste/logistique	CarPostal Suisse SA	0.5% individuelle conducteurs/conductrices: avec salaire au-dessous de la moyenne: 0.4% générale, 250.- versement unique avec salaire au-dessus de la moyenne: 0.2% générale, 500.- versement unique autres collaborateurs: situés dans la moitié inférieure de la fourchette des salaires: 0.4% générale, 250.- versement unique situés dans la moitié supérieure de la fourchette des salaires: 0.2% générale, 500.- versement unique sous condition approbation organes de décision
poste/logistique	Post CH SA	0.4% générale 0.8% individuelle 400.- versement unique sous condition de l'approbation des organes de décision
poste/logistique	PostFinance SA	0.4% générale 0.8% individuelle 400.- versement unique sous condition approbation organes de décision
poste/logistique	PostLogistics SA	programme d'économie négocié avec partenaires sociaux: pas d'augmentation de salaire
transports publics	BLS SA	0.9% individuelle 1'200.- versement unique

transports publics	CFF	paquet pour 2 ans: 0.5% individuelle 0.25% prime 0.4% prime augmentation paritaire des cotisations d'épargne de 2.5% 0.8% individuelle pour 2016
transports publics	GGB	0.7% individuelle 0.8% nouvelle mise en compte du refinancement du changement de bases techniques au 2014
transports publics	login	0.5% individuelle
transports publics	MGB	0.7% individuelle 0.8% nouvelle mise en compte du refinancement du changement de bases techniques au 2014
transports publics	Remontées Mécaniques du Valais	pas d'augmentation de salaire CTT développée en vigueur le 1.10.2014
transports publics	Securitrans Public Transport Security SA	0.5% individuelle 1'488'000 en primes +5 jours de vacances (donc au minimum 5 semaines pour tous les employé-e-s)
transports publics	SGV	0.8% individuelle +1 jour congé de paternité (3 jours au total) +3 jours de vacances pour employé-e-s de moins de 49 ans (donc 5 semaines de vacances pour tous les employé-e-s) 500.- prime
transports publics	SOB	1.04% individuelle
transports publics	SZU	0.3% individuelle (sauf approbation conseil du trafic) +2 jours de vacances augmentation de 60% de la part des cotisations de la caisse de pensions versées par l'employeur
transports publics	Thurbo SA	1.0% individuelle
transports publics	TILO SA	2.0% pour système salarial 500.- versement unique
transports publics	TPG	compensation automatique du renchérissement (indice genevois) mécanisme salariale assurée participation assurance maladie 90.-/mois